



# Résoluo Copropriété

Protection Juridique

## Fiche Prise en charge 2024

Pour tout litige déclaré en 2024, nous prenons en charge les frais et honoraires d'avocat (secrétariat, déplacement et photocopie compris) à hauteur des montants suivants. Les montants TTC sont établis avec un taux de TVA de 20 %. Ils peuvent différer selon le taux en vigueur au jour de la facturation.

Montants  
x 2  
avec l'option  
Doublement  
de la prise  
en charge

		Montants		Montants doublés		
		HT	TTC	HT	TTC	
Assistance	■ Garde à vue	1 327,50 €	1 593,00 €	2 655,00 €	3 186,00 €	Pour l'ensemble des interventions
	■ Expertise	476,67 €	572,00 €	953,33 €	1 144,00 €	Par réunion, y compris rédaction et réponse aux dires
	■ Mesure d'instruction	504,17 €	605,00 €	1 008,33 €	1 210,00 €	Pour l'ensemble des interventions
	■ Recours pré-contentieux en matière administrative et fiscale	678,33 €	814,00 €	1 356,67 €	1 628,00 €	Pour l'ensemble des interventions
	■ Commissions administratives et disciplinaires	678,33 €	814,00 €	1 356,67 €	1 628,00 €	Par décision
	■ Démarches amiables n'ayant pas abouti à une transaction	397,50 €	477,00 €	795,00 €	954,00 €	Par litige, consultations comprises
	■ Démarches amiables ayant abouti à une transaction	795,83 €	955,00 €	1 591,67 €	1 910,00 €	Par litige, consultations comprises
	■ Transaction en phase judiciaire ayant abouti à un protocole d'accord (y compris médiation ou conciliation, sauf en matière prud'homale)	Montant couvert pour une procédure menée à terme devant la juridiction concernée			Par litige	
Première instance	■ Référé	810,83 €	973,00 €	1 621,67 €	1 946,00 €	Par ordonnance
	■ Requête					
	■ Tribunal de police sans constitution de partie civile de l'assuré	476,67 €	572,00 €	953,33 €	1 144,00 €	Par litige
	■ Tribunal judiciaire					
	■ Tribunal de commerce	1 356,67 €	1 628,00 €	2 713,33 €	3 256,00 €	Par litige
	■ Tribunal administratif					
	■ Conseil de prud'hommes :					
	- bureau de conciliation	678,33 €	814,00 €	1 356,67 €	1 628,00 €	Par litige
	- bureau de conciliation et bureau de jugement (si la conciliation n'a pas abouti)	1 359,17 €	1 631,00 €	2 718,33 €	3 262,00 €	Par litige
Appel	■ Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions, après saisine du Tribunal correctionnel ou de la Cour d'assises, ou suite à protocole d'accord avec le Fonds de Garantie Automobile	397,50 €	477,00 €	795,00 €	954,00 €	Par litige
	■ Cour d'assises	2 282,50 €	2 739,00 €	4 565,00 €	5 478,00 €	Par litige, consultations comprises
	■ Autres juridictions (y compris juge de l'exécution)	1 007,50 €	1 209,00 €	2 015,00 €	2 418,00 €	Par litige
	■ En matière pénale	1 061,67 €	1 274,00 €	2 123,33 €	2 548,00 €	Par litige
Hautes juridictions	■ Autres matières	1 356,67 €	1 628,00 €	2 713,33 €	3 256,00 €	Par litige
	■ Cour de cassation					
	■ Conseil d'Etat					
	■ Cour de justice de l'Union Européenne	3 623,33 €	4 348,00 €	7 246,67 €	8 696,00 €	Par litige, consultations comprises